



BNP PARIBAS

La banque d'un monde qui change



Du 27 au 30 juin 2019 - Espace Jérôme Golmard Ligue de Bourgogne-Franche-Comté

DOSSIER SPORTIF

- ORGANISATION SPORTIVE ET LOGISTIQUE
 - LES INSTALLATIONS / CONTACTS ORGANISATION / JUGE-ARBITRAGE
 - ACCUEIL, ENTRAÎNEMENTS
 - RÉUNION D'INFORMATION DES JOUEURS
 - CONDITIONS DE JEU
- RESTAURATION, HÉBERGEMENT ET TARIFS
- DÎNER OFFICIEL ET REMISE DES TROPHÉES
- FRAIS ET INDEMNITÉS



LES INSTALLATIONS, CONTACT ORGANISATION & JUGE ARBITRAGE

Les installations :

Avenue du Premier Consul
Espace Jérôme Golmard (Tennis du Lac Kir,
à côté de la base nautique)
21000 Dijon
Tél : 03 80 19 15 96

Contacts Organisation à la Ligue :

Mathieu Degout : 06 38 77 39 30
Mail : mathieu.degout@fft.fr

Juge arbitre de l'épreuve :

Yannick MELOUX (JAE3)

Arbitrage et ramasseurs de balles :

Des arbitres seront présents sur l'ensemble des parties. Des ramasseurs de balles seront présents sur les finales.



ACCUEIL, ENTRAÎNEMENTS - RÉUNION DES JOUEURS

Accueil :

L'accueil des joueurs se fera **directement à l'Espace Jérôme Golmard (tennis), le mercredi 26 juin** après-midi, **avant de vous rendre à l'hôtel de l'organisation**. Chaque joueur devra s'y rendre avec son fauteuil de tennis, afin que nous puissions le garder sur le site de la compétition où il sera mis en sécurité. Nous demandons aux joueurs de se présenter au club **avant 18h**.

Vous devrez vous présenter au Juge-arbitre et lui remettre les photocopies de :

- votre licence 2019 portant la mention « compétition autorisée » justifiant que vous avez un certificat médical adéquat à jour ; la licence dématérialisée peut être présentée (sur le téléphone);
- votre pièce d'identité.

Attention, ces documents sont obligatoires pour pouvoir jouer. Il est de la responsabilité de chaque joueur de vérifier que la mention « compétition autorisée » est portée sur sa licence FFT. Dans le cas contraire le joueur doit prendre contact avec son club avant la compétition pour mise à jour.

ACCUEIL, ENTRAÎNEMENTS - RÉUNION DES JOUEURS

Pour les joueurs ayant besoin d'un transport à partir de la gare de Dijon, il suffira de renseigner ces éléments sur le formulaire d'inscription que la ligue vous enverra dès qu'elle aura pris connaissance de votre engagement.

Entraînements la veille de la compétition :

Les courts seront disponibles dès le mercredi matin, veille de la compétition ; chaque joueur souhaitant réserver un créneau d'entraînement appellera la ligue au numéro suivant : 03.80.19.15.96.

Réunion des joueurs le mercredi soir à l'hôtel :

La réunion des joueurs est programmée à l'hôtel, à **19h30**. A l'occasion de cette réunion, le Juge-Arbitre fera part des informations sportives et de la programmation des parties; l'organisateur vous informera des aspects logistiques de l'organisation. Cette réunion sera suivie du dîner.

CONDITIONS DE JEU

Courts et surfaces :

- 8 courts extérieurs sont mis à la disposition de la compétition / Surface : Terre Battue
- En cas d'intempéries, les joueurs seront transportés vers les courts couverts en dur du Centre de ligue

Balles : Head Tour

Service médical : un médecin sera joignable pendant toute la durée de l'épreuve. Une équipe de kinés sera présente au club les jours de compétition.

Cordage : le cordage des raquettes pourra se faire sur le site même du club. Le cordeur sera présent dès le mercredi après-midi sur le site.

Eau : une bouteille d'eau sera distribuée à chaque joueur avant le début de sa partie.

Réparation Fauteuil : un réparateur de fauteuil sera présent pour intervenir et effectuer les réparations nécessaires, dès le mercredi après-midi et tout au long de la compétition. Il s'agit de PER4MAX Medical.

Navettes : l'organisateur a prévu des véhicules adaptés pour le transport des joueurs; des navettes pourront ainsi être effectuées pour les trajets hôtel / Tennis ainsi que vers la gare les jours d'arrivée et de départ.

RESTAURATION, HÉBERGEMENT & TARIFS

Restauration : La restauration du midi a lieu à l'Espace Jérôme Golmard, sur une plage horaire allant de 11h à 15h, afin que tous les joueurs, selon la programmation de leur match, puissent se restaurer. Le soir, les dîners ont lieu à l'hôtel à 20h.

Si des joueurs, prévus pour les dîners à l'hôtel, souhaitent prendre certains de leurs dîners à l'extérieur, ils en préviennent alors l'hôtel dans la matinée même, avant 10h.

Hébergement : Des chambres ont été retenues pour chaque joueur; l'hébergement se fait en chambre double. Vous devrez valider votre réservation auprès de l'organisateur de manière définitive en lui renvoyant le formulaire qu'il vous fera parvenir par mail. Si vous avez des préférences pour le partage de vos chambres avec d'autres joueurs, il faudra aussi l'indiquer sur le formulaire. Si une chambre individuelle est demandée par le joueur, un surcoût lui sera demandé. Le joueur peut ne pas prendre l'hôtel de l'organisation, dans ce cas il est autonome.

Pour tout **accompagnateur**, l'organisateur propose un forfait intégrant repas, soirée de Gala et hébergement du mercredi soir au dimanche matin selon le forfait qu'il vous fera suivre.

Il sera possible pour les joueurs/accompagnateurs de réserver une chambre pour la nuit du dimanche soir, en prévenant l'organisateur; dans ce cas un surcoût sera appliqué.

HÉBERGEMENT

Hôtel Holliday Inn****

Tarif négocié pour les joueurs en chambre double avec petit-déjeuner

**Supplément pour toute demande de chambre individuelle : à voir directement avec l'organisateur.*



DÎNER OFFICIEL & REMISE DES TROPHÉES

Dîner officiel : il aura lieu le samedi soir à l'hôtel.

Remise des Trophées : la remise des trophées aura lieu sur les courts à l'issue des finales.

Indemnités et frais des joueurs :

L'hébergement et les repas sont pris en charge par l'organisateur du mercredi soir au dimanche midi.

- La FFT verse au joueur une indemnité de séjour de 100 euros ;
- Le joueur verse un droit d'engagement d'un montant de 100 euros à l'organisateur, avant sa venue; le chèque est à libeller au nom de « **Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Tennis** » et à retourner à :

Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Tennis
13 rue Pierre de Coubertin - 21000 Dijon

- La FFT verse une indemnité de déplacement au joueur, à l'issue de l'épreuve, sur la base forfaitaire suivante : 0.07€/km aller/retour (depuis le domicile du joueur jusqu'au site de la compétition). **L'adresse prise en compte est celle enregistrée par le joueur dans son espace du licencié.**

Il est de la responsabilité de chaque joueur de vérifier l'adresse personnelle qui est indiquée dans son Espace licencié (tenup.fft.fr) pour le calcul de ses indemnités kilométriques et l'envoi du chèque correspondant.



JUNIORS

Concernant les juniors :

Ils sont attendus le jeudi 27 juin au soir (ou vendredi 28 juin au matin). L'organisation prend à sa charge la restauration et l'hébergement, en chambre double, pour **1 junior + 1 parent** :

- Le joueur verse un droit d'engagement d'un montant de 100 euros à l'organisateur, avant sa venue; le chèque est à libeller au nom de « **Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Tennis** » et à retourner à :

Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Tennis
13 rue Pierre de Coubertin - 21000 Dijon

- La FFT verse au joueur une indemnité de séjour de 100 euros ;
- Le forfait de déplacement sera calculé sur la base forfaitaire de l'indemnité kilométrique aller/retour : 0.07€/km aller/retour (depuis le domicile du joueur jusqu'au site de la compétition).

L'adresse prise en compte est celle enregistrée par le joueur dans son espace du licencié. Il est de la responsabilité de chaque joueur de vérifier l'adresse personnelle qui est indiquée dans son Espace licencié (tenup.fft.fr) pour le calcul de ses indemnités kilométriques et l'envoi du chèque correspondant.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TENNIS



TENNIS-FAUTEUIL
**CHAMPIONNATS DE FRANCE
INDIVIDUELS
2019**



 **BNP PARIBAS**
La banque d'un monde qui change

Toutes les infos sur www.fft.fr

 **CHAMPIONNATS
DE FRANCE
PARATENNIS**